



www.paystolosan.eu

Le guide

du porteur

de projet

en Pays Tolosan



Le mot du Pays Tolosan



Laurence Gombert
*Présidente du Conseil de
Développement,
Présidente de la
Commission Développement
Urbain et Action Sociale.*

Le Pays Tolosan allie les atouts de la ruralité et la proximité de l'agglomération toulousaine. Il est très attractif pour les créateurs d'activités et les porteurs de projets quel que soit leur secteur (agriculture, commerce, industrie, services, culture ou tourisme).

L'ambition de ce guide est de vous **accueillir lors de vos premières démarches**, puis tout au long de l'élaboration et de la maturation de votre projet. Vous y trouverez les **informations essentielles pour réussir votre parcours**. Il est une invitation à suivre un **accompagnement personnalisé**, en lien avec les différents interlocuteurs et techniciens du territoire, qui se sont organisés dans ce but.



Didier Cujives
*Président du Pays Tolosan,
Vice-Président de la
Communauté
de Communes
des Coteaux du Girou,
Maire de Paulhac.*

En concertation, élus et acteurs économiques ont souhaité donner un cadre à ces initiatives, celui d'une **politique de développement durable** alliant : innovation dans le respect de l'environnement, rapprochement des habitants et de l'emploi, promotion des modes de consommations localisées, sensibilisation à l'économie sociale et solidaire. Cette collaboration débouche aujourd'hui sur une réflexion des collectivités pour la création d'un lieu unique d'accueil de tous les porteurs de projets.

En encourageant et accompagnant vos projets, nous entendons leur donner toutes les chances de succès et d'intégration dans le Pays Tolosan.

Laurence Gombert

Didier Cujives

LE GROUPE DES RÉDACTEURS : Laurence Barthe, Suzanne Beisso, Audrey Delbos, Dominique Fau, Jean-Louis Frapech, Sébastien Gimenez, Christine Malaterre, France Monribot, Chantal Mourier, Émilie Perramond, Élodie Rouquié, Guillaume Saby, Éric Wommelsdorf.

ATOUS DU PAYS TOLOSAN	4/5
L'ACCUEIL DU PORTEUR DE PROJET	6
NE BRÛLEZ PAS LES ÉTAPES	7
ÉTAPE 1 - IDÉE	8
ÉTAPE 2 - PERTINENCE	10
ÉTAPE 3 - MONTAGE	12
ÉTAPE 4 - LANCEMENT	14
VOS INTERLOCUTEURS	16/17
COORDONNÉES DES ORGANISMES	18/19

Le Pays Tolosan, un territoire créatif et accueillant.

LES HABITANTS, LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU PAYS TOLOSAN SONT ATTACHÉS À DES VALEURS QU'ILS SOUHAITENT PARTAGER AVEC LES PORTEURS DE PROJETS ENVISAGEANT DE S'INSTALLER OU DE DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE.

► **UNE APPROCHE MODERNE DE LA RURALITÉ**

Le Pays Tolosan revendique son identité rurale tournée vers l'avenir, alliant tradition et modernité.

► **LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE**

Les habitants partagent une volonté forte de protéger le patrimoine commun qui constitue leur cadre de vie avec ses villages, ses paysages variés et son art de vivre.

► **UNE CULTURE DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

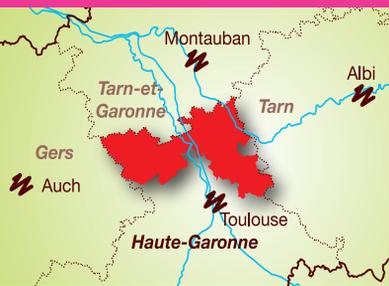
Le Pays Tolosan souhaite aller de l'avant en accueillant des entreprises et des porteurs de projet innovants qui choisissent de s'investir sur ce territoire, pour ses qualités et ses valeurs. Il affiche une grande ouverture aux initiatives culturelles.

► **UN TERRITOIRE SOLIDAIRE**

Les rapports humains et la convivialité sont au cœur de la vie du Pays. Il en va ainsi pour les porteurs de projets qui seront accueillis, écoutés, soutenus, et qui bénéficieront de la solidarité des entreprises et acteurs installés. Le Pays soutient une approche transversale du développement durable avec un agenda 21.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui favorisent le lien social.

Le Pays Tolosan, des atouts pour la réussite de vos projets.



► UN TERRITOIRE RURAL AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAIN

Le Pays Tolosan est situé au centre du triangle Toulouse, Montauban et Albi, zone qui regroupe environ 800 000 habitants. Il bénéficie d'une excellente accessibilité et d'une grande proximité avec tous les réseaux de communication. Dans le cadre des nouvelles technologies, le Pays dispose d'un accès possible à la fibre optique.

► UN TERRITOIRE AUX PAYSAGES PRÉSERVÉS ET À L'URBANISME MAÎTRISÉ

Le Pays Tolosan alterne coteaux, vignobles, plaine de la Garonne, zones boisées, collines gersoises à l'ouest, qui participent grandement à la qualité de vie du territoire. Toutes les communes s'inscrivent dans le schéma de Cohérence Territoriale du Nord Toulousain (SCOT NT) qui donne un cadre de développement maîtrisé sur le long terme.

► UN TERRITOIRE D'ACCUEIL, DE VIE ET DE TOURISME

Qui dit territoire d'accueil dit logements, services à la population, loisirs, activités culturelles, éducation. Le Pays Tolosan, par sa stratégie de développement et son programme d'actions, vise à satisfaire les besoins de tous ses habitants et acteurs économiques en favorisant le rapprochement du travail et de l'habitat.

Le tourisme se développe à travers des sites patrimoniaux remarquables et des espaces de découverte et de loisirs qui attirent un public régional.

► UN TERRITOIRE À L'AGRICULTURE VIVANTE

Le Pays Tolosan abrite une agriculture de terroir et de qualité comprenant notamment :

- une grande partie de la zone de production **AOC des Vins de Fronton**,
- **l'ail violet de Cadours** (AOC en cours d'obtention).

De nombreuses autres productions (fruits et légumes, volailles, horticulture...) sont également à découvrir à travers un guide des produits du terroir : la "Balade Gourmande en Pays Tolosan".

Deux Pôles d'Excellence Rurale sont venus soutenir les initiatives des acteurs :

- la **Maison des Vins et du Tourisme de Fronton**,
- le **projet Valterra** (maraîchage, activité équine et méthanisation).

► UN TERRITOIRE QUI SOUTIENT L'INNOVATION

Le Pays Tolosan a su attirer des entreprises innovantes sur les zones d'activités de son territoire mais aussi au cœur du milieu rural. On compte parmi celles-ci de jeunes entreprises impliquées dans le développement durable (construction, énergie, bio technologies...)

Ce dynamisme crée un environnement stimulant pour les porteurs de projets qui peuvent aussi bénéficier de l'expérience d'implantations réussies. Le Pays Tolosan a ainsi séduit aussi bien des industries de pointe que des entreprises artisanales et des artisans d'art.



Le dispositif d'accueil de porteurs de projets.

PORTER UN PROJET PEUT ÊTRE COMPLEXE, LONG ET DIFFICILE.

LE PAYS TOLOSAN MET EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE CONCERTÉE VISANT À SUSCITER LES INITIATIVES ET FACILITER LE PARCOURS DES PORTEURS DE PROJETS.

Ce dispositif comprend :

- ▶ **l'identification de vos interlocuteurs** et des compétences présentes sur le territoire,
- ▶ **la répartition géographique** des compétences,
- ▶ **des outils d'appui** à la construction des projets,
- ▶ **une ingénierie financière.**

Le Pays Tolosan est au cœur de cette organisation.

Voici quelques conseils qui devraient vous faciliter la tâche :

1 – CHOISISSEZ LA BONNE PORTE D'ENTRÉE

- Vous vous lancez et n'avez à ce jour engagé aucune démarche sur le territoire : le Pays Tolosan vous aiguillera vers vos différents interlocuteurs, qui **travailleront ensemble afin de garantir le meilleur suivi de votre projet.**
- Vous avez déjà des interlocuteurs locaux : le guide sera un complément utile pour vos réflexions et vos démarches.

Le guide des porteurs de projet du Pays Tolosan vous donnera un aperçu global de la nature des organismes susceptibles de vous aider et de leurs domaines de compétence.

2 – PRENEZ RENDEZ-VOUS ET PRÉPAREZ VOS ENTRETIENS

Le guide vous propose une liste de questions que vous devez vous poser dans l'élaboration et la présentation de votre projet. Procédez également à une évaluation sur la façon dont vous prenez en compte, dans le projet, les principes de base du développement durable. Le référent qui vous accompagnera vous permettra d'aller plus loin. Il vous donnera les informations adaptées au type d'activité envisagée, ainsi que des outils destinés à vous aider pour passer de l'idée au projet.

3 – CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Votre référent et ses partenaires vous communiqueront tous les éléments constitutifs d'un dossier de présentation de votre projet, à soumettre à des organismes financiers et/ou pour solliciter des aides publiques.



- 1 -
IDÉE

- Définir votre projet, le concept.
 - Rechercher un site d'implantation.
- Insérer le projet dans la politique territoriale.



- 2 -
PERTINENCE

- Vérifier les conditions techniques et réglementaires.
 - Réaliser votre étude de marché.

NE BRÛLEZ PAS LES ÉTAPES !



- 3 -
MONTAGE

- Élaborer votre business plan.
- Élaborer votre plan de financement.
- Rechercher les subventions éventuelles.



- 4 -
LANCEMENT

- Créer et enregistrer votre structure.
 - Vous installer.
- Vous faire connaître.
- Gérer votre structure.

1 ≠ IDÉE

RETROUVEZ VOS RÉFÉRENTS POUR CETTE ÉTAPE
DANS LE TABLEAU PAGE 16

▶ DÉFINIR VOTRE PROJET, LE CONCEPT

▶ PRÉSENTEZ-VOUS :

- Créateur individuel
 - Identité, parcours professionnel.
 - Situation personnelle.
- Association
 - Identité.
 - Domaine d'activité.
- Entreprise
 - Identité, statut juridique.
 - Domaine d'activité, historique.

▶ VOTRE MOTIVATION À PORTER CE PROJET :

- Précisez vos objectifs personnels, et non les objectifs du projet que vous présenterez dans "le descriptif du projet".

▶ LES OBJECTIFS DU PROJET :

- Précisez les objectifs de l'opération sur les plans économiques, sociaux, environnementaux.

▶ RECHERCHER UN SITE D'IMPLANTATION

- Quelle localisation envisager ?
- Pour quelles raisons ?

▶ INSÉRER LE PROJET DANS LA POLITIQUE TERRITORIALE

- Les atouts du Pays Tolosan pour le projet.
- Les atouts du projet pour le Pays.
- Comment le développement durable est-il pris en compte dans votre projet ?



PRO G 31 • Sébastien Gimenez

J'ai créé PRO G 31, société dédiée au Développement Durable, à Villemur-sur-Tarn. C'est une jeune SARL qui pour le moment fait intervenir au maximum des artisans locaux dans les projets mis en place.

Je suis à Villemur-sur-Tarn depuis mon enfance, je souhaite développer mon activité dans ce secteur du Pays Tolosan par attachement bien sûr, mais aussi par choix stratégique. En effet, Villemur-sur-Tarn est à la limite de la Haute-Garonne et proche de 2 grands départements de notre région, Le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Au centre de Midi-Pyrénées, le Pays Tolosan combine une forte population dynamique et des Pôles d'Excellence Rurale, un ensemble qui représente un atout considérable. Lors de la création de mon activité, j'ai trouvé à Villemur-sur-Tarn des appuis importants. Ces aides et ces conseils ont été efficaces dans cette période de création où il est très difficile de pouvoir tout maîtriser : son activité professionnelle, la gestion de son entreprise, la recherche des subventions...

Je suis au début de mon aventure professionnelle mais je suis convaincu du développement durable de mon activité au sein du Pays Tolosan. Si je devais donner un conseil, ce serait avant tout de bien analyser son projet, les structures ressources du secteur où l'on veut s'implanter et de s'investir dans la vie de sa région.



PROPREVERT • Serge Hilar

L'entreprise PropEvert a été créée sur la commune de Grenade-sur-Garonne dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour une intégration et un suivi social approprié.

Le choix du Pays Tolosan s'imposait car nous souhaitons donner une dimension politique à notre lutte contre les discriminations, et développer l'économie sociale et solidaire sur ce territoire.

D'autre part, nous apprécions les caractéristiques de ce territoire : milieu rural, partenariat avec les collectivités locales et territoriales, préservation de l'environnement, « redistribution » pour la collectivité...

La principale difficulté rencontrée tient dans le fait que le social n'est pas suffisamment lisible, il n'apparaît pas vraiment dans la dimension "intégration". De plus, le public concerné est de plus en plus éloigné de l'emploi et les moyens manquent pour l'accompagnement : aide aux emplois jamais revalorisée par exemple.

Grâce aux soutiens obtenus, PropEvert s'engage désormais dans l'économie sociale et solidaire, aux côtés des acteurs locaux.

Nous conseillons à tout porteur de projet de faire la différence entre concept et réalité sur le terrain. Ce type d'entreprise se construit à plusieurs et doit avoir l'adhésion des collectivités territoriales, Pays et autres...

2#PERTINENCE

RETROUVEZ VOS RÉFÉRENTS POUR CETTE ÉTAPE
DANS LE TABLEAU PAGE 16

▶ VÉRIFIER LES CONDITIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

- La réglementation en matière d'urbanisme du site d'implantation.
- Les normes de construction.
- Les normes en matière sanitaire, de sécurité, d'accessibilité.
- La réglementation qui régit l'activité projetée.

▶ RÉALISER VOTRE ÉTUDE DE MARCHÉ

- Les attentes auxquelles répond le projet : Il s'agit ici des attentes que vous avez identifiées sur le territoire voire au-delà.
- Les cibles : Les publics / clients visés :
 - qui sont-ils ?
 - où sont-ils ? où se situe votre marché ?
 - quels sont leurs besoins ?
- L'état de l'offre et son niveau de concurrence.
- La confrontation de l'offre avec la demande.
- Le positionnement du projet sur le marché.



MOBIGIS • Frédéric Schettini

Depuis sa création, le Pays Tolosan est fortement engagé dans une démarche de développement durable et d'amélioration des services de mobilité. C'est en particulier un territoire exemplaire pour la promotion de solutions alternatives à l'usage de la voiture.

Les solutions "mobilité" innovantes de MobiGIS s'inscrivent parfaitement dans cette politique du Pays, notre ambitieux projet a retenu tout leur intérêt. Le Pays Tolosan a non seulement soutenu notre activité et assuré sa promotion, mais a également mobilisé tous les acteurs concernés.

MobiGIS a ainsi reçu l'appui et le soutien d'acteurs territoriaux (ville de Grenade-sur-Garonne, Communauté de Communes Save-et-Garonne, Pays Tolosan, Région Midi-Pyrénées) ainsi qu'une aide du Conseil Général de la Haute-Garonne pour la délocalisation de l'activité de Toulouse vers Grenade-sur-Garonne.

Après quatre ans d'existence, la société MobiGIS intensifie son développement national et international. Sa notoriété et son savoir-faire sont reconnus en Système d'Information Géographique (SIG). Ceci est le fruit d'une gestion rigoureuse, du recrutement de collaborateurs de qualité mais aussi de collaborations réussies avec la Région Midi-Pyrénées, Tisséo et le Pays Tolosan.

Forts de notre expérience, nous conseillons aux porteurs de projet de se faire accompagner étroitement, aussi bien au niveau du montage du projet que pour la mise en œuvre de celui-ci. Ils doivent également présenter leur projet aux acteurs locaux pour bénéficier de leurs soutien et expérience.



VMI • Marc Laisné

VMI Industries (VilleMur Industries) est une société du fonds d'investissement HIG. Elle a démarré son activité de connectique automobile en 2010.

Si VMI Industries a choisi de s'implanter dans le Pays Tolosan, c'est à la fois parce qu'une main d'œuvre qualifiée y était disponible et parce que ce territoire est très attractif pour les nouveaux talents. Tout en étant proche de Toulouse, le Pays Tolosan bénéficie d'un environnement privilégié qui en fait un cadre de vie très appréciable. Par ailleurs, l'autoroute, qui est un très grand axe, et l'aéroport international sont à proximité, deux atouts majeurs.

Notre installation dans l'ancien site Molex s'est effectuée dans un contexte très sensible, notamment sur le plan social. Dans ces conditions particulièrement complexes, nous avons bénéficié de l'aide précieuse d'acteurs locaux tels que la Préfecture et ses services (DREAL et DIRRECCTE), mais aussi d'une excellente écoute de la part de E3 dont l'une des vocations est d'accompagner les porteurs de projets ainsi que les entreprises en phase de développement, d'installation et donc de recrutement. Après un bon démarrage, VMI Industries est actuellement en phase de consolidation. Si nous devons donner un conseil aux futurs porteurs de projet, ce serait de rejoindre le réseau d'entreprises Expansion. Cette démarche leur permettra de trouver des réponses pertinentes à toutes leurs questions, y compris à celles qu'ils ne se posent pas.

3 ≠ MONTAGE

RETROUVEZ VOS RÉFÉRENTS POUR CETTE ÉTAPE
DANS LE TABLEAU PAGE 17

▶ ÉLABORER VOTRE BUSINESS PLAN

- Les produits et prestations.
- La grille tarifaire.
- La stratégie de promotion et de commercialisation.
- Les moyens de production.
- Le mode de fonctionnement.
- Le personnel.
- Les charges.
- Les hypothèses de chiffre d'affaires.
- Le compte de résultat prévisionnel.

▶ ÉLABORER VOTRE PLAN DE FINANCEMENT

- La structure du plan de financement :
 - fonds propres,
 - emprunts,
 - aides.

▶ RECHERCHER LES SUBVENTIONS ÉVENTUELLES

- Les aides et leurs modalités d'attribution.



4# LANCEMENT

RETROUVEZ VOS RÉFÉRENTS POUR CETTE ÉTAPE
DANS LE TABLEAU PAGE 17

▶ CRÉER ET ENREGISTRER VOTRE STRUCTURE

- La forme juridique adaptée au projet.
- Les formalités.

▶ VOUS INSTALLER

- Les besoins pour l'activité et les besoins personnels.
- Le calendrier et le rétro-planning.

▶ VOUS FAIRE CONNAÎTRE

- La stratégie de communication.
- Les réseaux.

▶ GÉRER VOTRE STRUCTURE

- Les compétences nécessaires.
- Les outils.
- Les besoins en formation.





PAYSAGISTE PELLEPORT • Romain Bruneau

Ayant grandi à Pelleport sur le canton de Cadours, le Pays Tolosan est naturellement un territoire que j'aime.

Par ailleurs, ce territoire concentre une clientèle idéale pour mon activité. En effet, les habitants du Pays sont globalement assez sensibles à l'environnement et témoignent d'un réel intérêt pour les espaces verts.

La grande difficulté que j'ai rencontrée était liée à mon âge car j'ai créé mon entreprise à 19 ans. N'ayant pas d'aide pour m'installer, j'ai dû me battre. Mais les banques et assurances ont heureusement soutenu mon projet.

D'autre part, j'ai pu bénéficier du soutien de la Communauté de Communes du Canton de Cadours qui apporte une aide précieuse aux artisans et entrepreneurs locaux.

Aujourd'hui, je fais un bilan positif de ces 2 années et demie d'activité. Mon activité se développe de façon satisfaisante.

Pour un jeune qui souhaite s'installer, il est fondamental de ne jamais se décourager. Il faut persévérer, notamment dans les démarches administratives qui sont souvent complexes.



ESCARGOT D'OC • Jocelyne Carrière

Originaires du territoire, mon associé et moi cherchions un produit qui sorte de l'ordinaire afin de créer notre société. Après avoir effectué des études de marché poussées, nous avons décidé d'exploiter l'escargot. Le plus dur pour nous a été de trouver un terrain. En revanche, sur le plan financier, nous avons été aidés par la Chambre de l'Agriculture, FEADER et le Conseil Régional.

Après une période difficile de 3 ans, pénalisée par un cambriolage qui nous a lourdement retardés dans la commercialisation du produit, nous sommes maintenant en phase de croissance positive grâce à une qualité de produits reconnue. Croissance qui nous autorise à envisager de nouveaux projets.

Nous visons notamment l'extension de notre activité sur les magasins de producteurs de la Région et la mise en place d'un espace spécial pour la découverte pédagogique de l'escargot (pour enfants et adultes). Dans ce but, nous n'hésiterons pas à solliciter les acteurs du territoire. Nos préconisations aux porteurs de projets sont de faire des études de marché avant toutes décisions, de ne pas hésiter à travailler en réseau et de rester positifs face aux difficultés. Enfin, si vous êtes en couple, il est plus prudent que l'un des deux garde son emploi pour assurer une entrée d'argent quotidienne.

VOS INTERLOCUTEURS, DANS VOTRE

1 | IDÉE

RÉFÉRENTS QUI VOUS ACCOMPAGNERONT POUR :

	PAYS TOLOSAN	COLLECTIVITÉS	CHAMBRES CONSULAIRES	STRUCTURES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT	STRUCTURES DE FILIÈRES INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES	CONSEIL GÉNÉRAL	CONSEIL RÉGIONAL	SERVICES DE L'ÉTAT
DÉFINIR VOTRE PROJET, LE CONCEPT. • Votre motivation à porter ce projet : Vos objectifs personnels que vous présenterez dans "le descriptif du projet". • Les objectifs du projet : Les objectifs de l'opération sur les plans économiques, sociaux, environnementaux.	↑ --- C --- ↓		↑ --- C --- ↓	↑ --- C --- ↓	↑ --- C --- ↓			
RECHERCHER UN SITE D'IMPLANTATION. Quelle localisation envisagée ? Pour quelles raisons ?	C	C	C	S	C	S	S	
INSÉRER LE PROJET DANS LA POLITIQUE TERRITORIALE. • Les atouts du Pays Tolosan pour le projet. • Les atouts du projet pour le Pays. • Comment le développement durable est-il pris en compte dans votre projet ?	↑ --- C --- ↓	↑ --- C --- ↓				↑ --- S --- ↓	↑ --- S --- ↓	

2 | PERTINENCE

RÉFÉRENTS QUI VOUS ACCOMPAGNERONT POUR :

	PAYS TOLOSAN	COLLECTIVITÉS	CHAMBRES CONSULAIRES	STRUCTURES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT	STRUCTURES DE FILIÈRES INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES	CONSEIL GÉNÉRAL	CONSEIL RÉGIONAL	SERVICES DE L'ÉTAT
VÉRIFIER LES CONDITIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES - La réglementation en matière d'urbanisme du site d'implantation. - Les normes de construction. - Les normes en matière sanitaire, de sécurité, d'accessibilité. - La réglementation qui régit l'activité projetée.	↑ --- S --- ↓	↑ --- S --- ↓	↑ --- C --- ↓	↑ --- C --- ↓	↑ --- C/S --- ↓			↑ --- C/S --- ↓
RÉALISER VOTRE ÉTUDE DE MARCHÉ - Les attentes auxquels répond le projet : Il s'agit ici des attentes que vous avez identifiées sur le territoire, ou de manière plus large. - Les cibles : Les publics / clients visés : > qui sont-ils ? > où sont-ils ? où se situe votre marché ? > quels sont leurs besoins ? - L'état de l'offre et son niveau de concurrence. - La confrontation de l'offre avec la demande. - Le positionnement du projet sur le marché.	↑ --- S --- ↓		↑ --- C --- ↓	↑ --- C --- ↓	↑ --- C/S --- ↓	↑ --- S --- ↓	↑ --- S --- ↓	↑ --- S --- ↓

PARCOURS DE PORTEUR DE PROJET.

3 MONTAGE DOSSIER ET FINANCEMENT

RÉFÉRENTS QUI VOUS ACCOMPAGNERONT POUR :

	PAYS TOLOSAN	COLLECTIVITÉS	CHAMBRES CONSULAIRES	STRUCTURES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT	STRUCTURES DE FILIÈRES INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES	CONSEIL GÉNÉRAL	CONSEIL RÉGIONAL	SERVICES DE L'ÉTAT
ÉLABORER VOTRE BUSINESS PLAN. - Les produits et prestations. - La grille tarifaire. - La stratégie de promotion et de commercialisation. - Les moyens de production. - Le mode de fonctionnement. - Le personnel. - Les charges. - Les hypothèses de chiffre d'affaires. - Le compte de résultat prévisionnel.	↑ S ↓		↑ C ↓	↑ C ↓	↑ C ↓			↑ S ↓
ÉLABORER VOTRE PLAN DE FINANCEMENT. La structure du plan de financement : - fonds propres, - emprunts, - aides.	↑ C ↓		↑ C ↓	↑ C ↓	↑ S ↓	↑ S ↓	↑ S ↓	↑ S ↓
RECHERCHER LES SUBVENTIONS ÉVENTUELLES. Connaître les aides et leurs modalités d'attribution.	C			C		S	S	S

4 LANCEMENT

RÉFÉRENTS QUI VOUS ACCOMPAGNERONT POUR :

	PAYS TOLOSAN	COLLECTIVITÉS	CHAMBRES CONSULAIRES	STRUCTURES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT	STRUCTURES DE FILIÈRES INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES	CONSEIL GÉNÉRAL	CONSEIL RÉGIONAL	SERVICES DE L'ÉTAT
CRÉER ET ENREGISTRER VOTRE STRUCTURE. - La forme juridique adapté au projet. - Les formalités.			C	C	C			C
VOUS INSTALLER. - Les besoins pour l'activité et les besoins personnels. - Le calendrier et le rétro-planning.	C	C	C	C	C			
VOUS FAIRE CONNAÎTRE. - La stratégie de communication. - Les réseaux.	C	C		C	C			
GÉRER VOTRE STRUCTURE. - Les compétences nécessaires. - Les outils. - Les besoins en formation.			↑ C ↓	↑ C ↓	↑ C ↓			

C = COMPÉTENCE TECHNIQUE

S = SOURCE (RÉGLEMENTATION, LÉGISLATION, NORMES, BASES DE DONNÉES...)

COORDONNÉES DES ORGANISMES

Vos référents vous donneront les contacts des interlocuteurs techniques dans chacune des étapes de votre projet.

NOS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES COTEAUX DE BELLEVUE
Hôtel de la Communauté
19, Route de Saint-Loup-Cammas, 31140 Pechbonnieu
Tél : 05 34 27 20 50 / Fax : 05 61 35 98 81
e-mail : coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr
www.cc-coteauxbellevue.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE CADOURS
Hôtel de la Communauté - Le village
31480 Cadours
Tél : 05 61 85 85 20 / Fax : 05 61 85 86 92
e-mail : cadours.ccommunes@wanadoo.fr
www.cadours.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES COTEAUX DU GIROU
Hôtel de la Communauté
Place Bellegarde - 31380 Gragnague
Tél : 05 34 27 45 73 / Fax : 05 61 35 32 21
e-mail : contact@coteauxdugirou.fr
www.cc-coteaux-du-girou.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAVE-ET-GARONNE
Hôtel de la Communauté
Rue des Pyrénées
31330 Grenade-sur-Garonne
Tél : 05 61 82 85 55 / Fax : 05 61 82 42 21
e-mail : cc.saveetgaronne@wanadoo.fr
www.cc-saveetgaronne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE VILLEMUR-SUR-TARN
Hôtel de la Communauté
2 Avenue Saint-Exupéry
31340 Villemur-sur-Tarn
Tél : 05 61 09 91 38 / Fax : 05 34 27 19 77
e-mail : com-de-com-villemur@orange.fr
www.cc-villemursurtarn.fr

INSTITUTIONS

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
1, Place St-Étienne - 31038 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 34 45 34 45
www.haute-garonne.gouv.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, Boulevard de la Marquette - 31090 Toulouse
Tél : 05 34 33 32 31
e-mail : contact@cg31.fr
www.haute-garonne.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES
22, boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse
Tél : 05 61 33 50 50
e-mail : contact@midipyrenees.fr
www.midipyrenees.fr

CHAMBRES CONSULAIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA HAUTE-GARONNE
61 Allée de Brienne - BP 7044
31069 Toulouse Cedex 7
Tél : 05 61 10 42 50 / Fax : 05 61 23 45 98
e-mail : accueil@agriculture31.com
www.agriculture31.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET
DE L'INDUSTRIE DE TOULOUSE
2, Rue d'Alsace-Lorraine
31002 Toulouse Cedex 6
Tél : 05 61 33 65 00 / Fax : 05 61 55 41 26
accueil@toulouse.cci.fr
www.toulouse.cci.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA HAUTE-GARONNE
18 Bis Boulevard Lascrosses - 31010 Toulouse
Tél : 05 61 10 47 47
gdaime@cm-toulouse.fr
www.cm-toulouse.fr

ENTIÈRE, CITÉ DE L'ENTREPRISE
Ecoparc 1
2, Avenue de Mercure
31134 Balma Cedex
Tél : 05 62 57 65 76 / Fax : 05 61 24 33 63
entiere.accueil@toulouse.cci.fr
www.entiere.org

STRUCTURES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT

A2P (Association Accompagnement Projets)
Maison des Sports - 190, Rue Isatis
31319 Labège Cedex
Tél : 05 62 24 18 81
e-mail : associationa2p@aol.com

BUREAU EMPLOI FRONTON
51, Avenue Escudier - 31620 Fronton
Tél : 05 61 82 56 57 / Fax : 05 61 82 56 15
e-mail : fronton.emploi.jeunesse@wanadoo.fr
www.mairie-fronton.fr

CBE DU NET
(Comité de Bassin d'Emploi Nord Est Toulousain)
4, ter Avenue Winston Churchill
31340 Villemur-sur-Tarn
Tél : 05 62 89 07 70
e-mail : contact-cbedunet@orange.fr
www.cbedunet.org

CBE DU NORD 31
(Comité de Bassin d'Emploi Nord 31)
117, Route de Fronton - 31140 Aucamville
Tél : 05 62 75 38 37 / Fax : 05 62 75 89 30
e-mail : cbe.nord31@orange.fr

CBE DU NORD TOULOUSAIN
(Comité de Bassin d'Emploi Nord Toulousain)
Espace des Platanes - 10A, Allées Alsace Lorraine
31330 Grenade-sur-Garonne
Tél : 05 62 79 17 39 / Fax : 09 70 62 81 84
e-mail : cbe.nordtoul@wanadoo.fr

CELLULE EMPLOI VERFEIL
Hôtel de Ville - 3, Rue Vauraise - 31590 Verfeil
Tél : 05 62 22 02 42 / Fax : 05 61 74 78 13
e-mail : mairie.verfeil31@wanadoo.fr
www.mairie-verfeil31.fr

CLUB CENT
Mairie de Grenade-sur-Garonne
Avenue Lazare Carnot
31330 Grenade-sur-Garonne
Tél : 06 26 16 67 34 / 06 60 02 75 04
e-mail : gerard.bouillin@orange.fr
www.club-cent.com

CLUB D'ENTREPRISES EXPANSION
85, Rue de Fenouillet - 31200 Toulouse
Tél : 06 22 04 00 54
e-mail : france.monribot@orange.fr

E3
(Espace Emploi Entreprises)
4 ter, Avenue Winston Churchill
31340 Villemur-sur-Tarn
Tél : 05 61 37 61 29 / 06 98 28 61 29
e-mail : france.monribot@orange.fr

MCEF NET
(Maison Commune Emploi Formation Nord-Est
Toulousain)
6, Chemin du bois de Saget - 31240 Saint-Jean
Tél : 05 34 25 02 29 / Fax : 05 62 75 98 64
e-mail : info@mcefnet.fr
www.mcef.midipyrenees.fr

MCEF NOT (Maison Commune Emploi Formation
Nord-Ouest Toulousain)
6, Avenue Edouard Serres - 31770 Colomiers
Tél : 05 61 31 30 21 / Fax : 05 61 31 30 06
e-mail : contact@mcefnot.fr
www.mcef.midipyrenees.fr

MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE
(Antenne Nord Est Aucamville)
37, Route de Fronton - 31140 Aucamville
Tél : 05 61 70 25 40 / Fax : 05 61 70 62 10
e-mail : mlhg.aucamville@ml31.org
www.ml31.org

POINT INFORMATION BESSIERAIN
69, Allée des Écoles - 31660 Bessières
Tél : 05 61 63 45 12 / Fax : 05 61 84 55 56
e-mail : a.joly@bessieres.fr
www.mairie-bessieres31.fr

POLE EMPLOI BLAGNAC
1 Mail Louis Aragon - 31700 Blagnac
Tél : 39 49
www.pole-emploi.fr

POLE EMPLOI SAINT-ALBAN
Rue de Salgaréda - 31140 Saint-Alban
Tél : 39 49
www.pole-emploi.fr

POLE EMPLOI SAINT-JEAN
6, Chemin du Bois de Saget - 31240 Saint-Jean
Tél : 39 49
www.pole-emploi.fr

SERVICE EMPLOI DES COTEAUX BELLEVUE
Hôtel de la Communauté
19, Route de Saint-Loup-Cammas
31140 Pechbonnieu
Tél : 05 34 27 20 53 / Fax : 05 61 35 98 81
e-mail : emploi@cc-coteauxbellevue.fr

SERVICE EMPLOI MONTASTRUC
Hôtel de Ville - 31380 Montastruc-la-Conseillère
Tél : 05 61 50 95 05 / Fax : 05 56 18 41 15
e-mail : serviceemploi@mairie-montastruc.fr
www.mairie-montastruc.fr



Pays Tolosan

2, Place des Tilleuls 31380 Paulhac

T : +33 (0)5 61 99 36 91

F : +33 (0)5 61 99 37 61

contact@paystolosan.eu

www.paystolosan.eu

